

L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 4 décembre 2015

RAPPORT DE LA DIRECTION

Le conseil d'administration a reçu le rapport écrit de la directrice générale pour la période de 23 mai 2015 au 6 novembre 2015, accompagné d'une copie de la lettre à la SCHL présentant les activités du 3^e trimestre 2015.

La directrice générale a commencé la présentation de son rapport en notant que l'Agence n'avait pas été en mesure de persuader la SCHL de normaliser les dates de fin des accords d'exploitation pour nos clients PHI, expliquant les problèmes que cela cause pour certains de nos clients plus endettés. Elle a fait rapport de la réponse de l'Agence quant à une plainte judiciaire concernant nos [Q&R sur les administrateurs en retard de paiement](#). La directrice générale a mis à jour le conseil d'administration sur l'état de plusieurs clients en difficulté et a décrit les efforts d'un autre client pour obtenir la permission de la SCHL de pouvoir conclure un contrat avec le Toronto Atmospheric Fund pour réaliser des rénovations visant à économiser l'énergie et l'eau.

FINANCES

Le trésorier a recommandé, au nom du comité des finances et de la vérification, l'approbation du plan et des honoraires pour la vérification de 2015 ainsi que du budget de 2016 et du plan d'immobilisations quinquennal mis à jour. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers pour la période se terminant le 30 septembre 2015 sur l'assurance du comité qu'ils étaient satisfaisants. Comme le recommandait le comité, le conseil d'administration a approuvé les modalités du renouvellement de l'entente de service de cinq ans de l'Agence avec la SCHL, déléguant à la directrice générale l'autorité de finaliser le texte. Les administrateurs ont également autorisé la prolongation sur une base temporaire du contrat avec Grade A pour les services de gestion des technologies de l'information, en attente d'une recommandation d'un arrangement à long terme.

GOVERNANCE ET RESSOURCES HUMAINES

Sur recommandation du comité de la gouvernance et des ressources humaines, le conseil d'administration a approuvé différents changements apportés aux politiques de l'Agence portant sur [les ressources humaines](#), [l'indemnisation et les dépenses des administrateurs](#), et [la signature de contrats](#). Le conseil d'administration a nommé le cabinet MNP en tant que vérificateur de la conformité pour les cinq prochaines années, a approuvé le plan de vérification de la conformité de 2015, a approuvé un ajustement de 2 % de l'échelle salariale des employés de l'Agence à compter du 1^{er} janvier 2016 et a recommandé que la

Fédération de l'habitation coopérative du Canada renomme Laird Hunter et Elain Duvall au conseil d'administration pour un terme de trois ans. Les administrateurs ont adopté un ensemble de domaines stratégiques, soutenus par des indicateurs de rendement pondérés clés pour 2016. Le conseil s'est ensuite réuni à huis clos pour entreprendre le processus d'examen du rendement de la directrice générale en 2015 et pour établir ses objectifs de rendement pour 2016.